

DESRIPTIF

Le Centre Hospitalier de Brive recherche un(e) Cadre Supérieur de Santé à temps plein pour son Pôle de Gériatrie, par mutation, détachement ou en CDI.

IDENTIFICATION DU POSTE

- **Fonction (et/ou grade) et Métier** : CADRE SUPERIEUR DE SANTE
- **Diplôme exigé** : Diplôme d'Etat de Cadre de Santé
- **Prérequis** : Avoir exercé des fonctions d'encadrement pendant 5 ans

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Coordonnateur Général des Soins : **Philippe FAUGERON**

LIAISON FONCTIONNELLE

Chef de Pôle : **Dr Caroline PAULUS-LUTERNAUR**

COORDINATIONS FONCTIONNELLES

Directions fonctionnelles, Médecins chefs de service et Médecins du pôle, Professionnels des différentes filières du pôle, Médecin de la santé au travail, CSS des autres pôles, Assistant Administratif de Pôle, Equipes chargées de la formation et de l'hygiène, Professionnels des réseaux de partenaires et des dispositifs externes

IDENTIFICATION DU PÔLE :

- **POLE GERIATRIE :**

Se répartit sur 2 sites :

- **Bel air**

L'EHPAD accueille 47 résidents répartis sur 2 étages sur le site de BEL AIR : 37 résidents au 2ème étage et 10 résidents au 1er étage. (A noter que le 1er étage est partagé avec l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie).

Cette unité accueille des résidents en hébergement définitif et d'autres en hébergement transitoire en attente de place (Unité d'Hébergement de Moyenne Durée).

- **C2GC : Centre de Gériatrie et Gériatrie Clinique**

Court Séjour Gériatrique :

43 Lits de médecine gériatrique situés au 2ième étage du bâtiment :

- 33 lits pour patients polypathologiques atteints d'un syndrome aigu en hospitalisation programmée et/ou provenant des urgences. 5 lits sont identifiés pour les prises en charge palliative des patients âgés.

- 10 lits destinés à accueillir les patients diagnostiqués maladie Alzheimer ou maladies apparentées et ayant une pathologie aiguë d'organe pouvant entraîner des troubles du comportement.

USLD SMTI (soins médico-techniques importants) est située au 2ème étage. Elle accueille 10 résidents, en hébergement définitif, sans pathologie neuro-dégénérative mais dont l'état de santé nécessite une présence IDE jour et nuit avec des soins médico techniques (sonde de gastrostomie, voie veineuse centrale...)

SSRG : se situe au 1er étage et comprend 2 secteurs de 10 et 15 lits.

L'activité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales, des déficiences et des limitations de capacité des patients âgés, et de promouvoir leur réadaptation en vue de leur retour dans leur milieu de vie antérieur.

Unité de Réhabilitation Cognitive et Comportementale (URCC) de 12 lits, se situant au 1er étage, destinée à accueillir des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Ces patients présentent des manifestations à type de troubles psychologiques et comportementaux inhabituels, productifs, déstabilisant l'équilibre relationnel au sein du groupe famille et / ou ne permettant plus le maintien à domicile ou en institution dans les conditions de vie habituelles.

L'objectif est de gérer la situation de crise par la mise en œuvre d'un projet individualisé dans le respect de la personne faisant une large place aux thérapies non médicamenteuses.

Les patients sont accueillis en hospitalisation programmée.

Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) destinée à accueillir en hébergement des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée compliquée de symptômes psycho-comportementaux chroniques et sévères qui peuvent altérer la sécurité et la qualité de vie de la personne, de ses aidants et des autres résidents.

Accueil de jour gériatrique : 10 places avec accueil en journée ou demi-journée au RDC du C2GC, de patients atteints de pathologies Alzheimer ou apparentées ou maladie de Parkinson.

Plateforme d'accompagnement et répit des aidants : a pour objectif de proposer un accompagnement de la personne malade, un soutien et un répit pour l'aidant, des activités au couple aidant-aidé. Ce dispositif renforce les missions de l'accueil de jour dans le cadre du maintien à domicile et fonctionne avec l'ensemble des partenaires hospitaliers et extrahospitaliers impliqués dans la prise charge des malades atteints de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

Equipe mobile de gériatrie intra et extra-hospitalière : interventions pour des situations complexes instables des Personnes Agées en EHPAD et à domicile. Ses missions sont de proposer également des recommandations sur le parcours de soin le plus adapté, et des actions de prévention tant auprès de la personne que de son entourage. L'équipe mobile de gériatrie est porteuse d'une activité de télémédecine.

Dispositif d'appui nocturne aux EHPAD :

L'infirmier du dispositif d'appui nocturne aux EHPAD (ex PAERPA) est posté au service des Urgences. La mission de ce poste s'inscrit plus particulièrement dans la continuité des soins ville/hôpital, dans la coopération avec les EHPAD (évaluation sur site déclenchée par le SAMU pour maintenir le résident dans son lieu de vie) et les besoins qui apparaissent lors des retours à domicile des personnes adressées aux urgences et non hospitalisées

- **Equipe d'encadrement de proximité** : 4 Cadres de Santé

CADRE REGLEMENTAIRE :

Exercice de la fonction conforme au décret 2004-802 du 29/07/2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique.

Exercice de la fonction conforme à l'arrêté du 14 août 2002 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

MISSION DU POSTE :

Le CSS assiste le médecin responsable du pôle pour les activités qui relèvent de sa compétence

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Implication et mise en œuvre de la politique générale de l'établissement au sein du pôle ;
- Participation à l'élaboration et au suivi du projet de soins ;

- Participation à l'élaboration du projet de pôle, en collaboration avec le responsable médical du pôle et le référent administratif, dans le cadre du conseil de pôle ;
- Participation au suivi du contrat interne de pôle déclinant les objectifs et les moyens ;
- Organisation, gestion et évaluation du fonctionnement paramédical du pôle : effectifs, organisation du travail, pratiques soignantes ;
- Participation au suivi des indicateurs et ajustement des moyens en personnel et matériel en fonction des résultats ;
- Participation à la rédaction du rapport d'activité du pôle et supervision des rapports d'activité des services du pôle ;
- Mise en place des conseils de pôle en collaboration avec les autres acteurs du pôle ;
- Pilotage et animation de l'équipe des Cadres de Santé du pôle ;
- Coordination et transmission de l'information ;
- Liaison avec les directions fonctionnelles et les autres pôles ;
- Coordination de l'encadrement des stagiaires sur le pôle ;
- Coordination et complémentarité de fonction en inter-pôles avec les autres Cadres Supérieurs de Santé.
- Management de la qualité et de la sécurité des soins en collaboration avec le référent qualité du Pôle.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES :

- Distanciation, discernement, loyauté ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des attitudes relationnelles ;
- Capacités à se situer dans l'institution de façon hiérarchique et fonctionnelle ;
- Maîtrise de l'utilisation des techniques de communication et d'information ;
- Maîtrise de conduite de projet et de processus de travail ;
- Capacités à développer les aptitudes et les compétences des Cadres de Santé.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

- Horaires : amplitude standard : [9h 00 – 17h 00] du lundi au vendredi ;
- Astreintes : 2 à 3 fois / an ;
- 203 jours de travail / an + 7h jour solidarité.